

SECRETARIAT GENERAL

**ARRETE N° 2021-SG-0032 du 13 janvier 2021  
portant modification de l'arrêté 2019 – SG-956 du 28 novembre 2019 portant création de la délégation  
interservices de l'ingénierie publique (D.I.I.P)**

**Le Préfet de Mayotte,  
Délégué du Gouvernement  
Chevalier de la Légion d'honneur  
Chevalier de l'ordre national du Mérite**

- VU la loi 2010-1487 du 7 décembre 2010 relative au Département de Mayotte ;
- VU le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements, et notamment son article 26 ;
- VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- VU le décret du 10 juillet 2019 portant nomination de M. Jean-François COLOMBET en qualité de préfet de Mayotte, délégué du gouvernement ;
- VU le décret du 10 juin 2020 portant nomination de M. Claude VO-DINH, sous-préfet, en qualité de secrétaire général de la préfecture de Mayotte ;
- VU le décret du 30 décembre 2020 portant cessation de fonctions de M. Hadrien HADDAK, sous-préfet, chargé de mission auprès du préfet de Mayotte ;
- VU le décret du 30 décembre 2020 portant nomination de Mme Maxime AHRWEILLER-ADOUSSO, sous-préfète, chargé de mission, sous-préfète à la relance auprès du préfet de Mayotte;
- VU l'arrêté du 11 décembre 2018 portant nomination de M. Yves-Marie RENAUD en qualité de secrétaire général pour les affaires régionales de Mayotte ;
- VU l'arrêté interministériel du 8 décembre 1993 modifié portant règlement de comptabilité du ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués ;
- VU l'arrêté ministériel du 18 décembre 2013 relatif au cadre de référence du contrôle interne budgétaire de l'État pris en application de l'article 170 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- VU l'arrêté préfectoral 2019 – SG-956 du 28 novembre 2019 portant création de la délégation interservices de l'ingénierie publique (D.I.I.P) ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020/SG/608 du 4 septembre 2020 portant délégation de signature à M. Claude VO-DINH ,sous-préfet, secrétaire général de la préfecture à Mayotte et organisant la suppléance des membres du corps préfectoral en cas d'absence du secrétaire général ;

CONSIDERANT le départ de M. Hadrien HADDAK et son remplacement par Mme Maxime AHRWEILLER-ADOUSSO, il est nécessaire de modifier l'arrêté susvisé ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de Mayotte ;

## A R R E T E

L'arrêté préfectoral n°2019 – SG-956 du 28 novembre 2019 susvisé est modifié comme suit :

### Article 1

L'article 2 est ainsi remplacé :

Mme Ahrweiller-Adouso, sous-préfète, est nommée déléguée interservices de l'ingénierie publique.

### Article 2

L'article 7 est supprimé.

Le reste est sans changement.

### Article 3

Le Secrétaire Général de la Préfecture, le Secrétaire général pour les affaires régionales et les membres du comité de pilotage sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Mayotte

Le préfet,  
délégué du Gouvernement

